

Les représentants des enseignants au C.A.

Les représentants FCPE des parents d'élèves au C.A.

Les représentants PEEP des parents d'élèves au C.A.

Collège Pierre et Marie Curie

1 rue Jean Droit

95290 L'ISLE-ADAM

A l'Isle-Adam le 17 novembre 2020

Madame MOUQUET-BURTIN, Inspectrice d'Académie
Directrice académique des services départementaux de l'Education Nationale

s/c de M. Monsieur RIVIERE,
Le Principal du collège Pierre et Marie Curie de l'Isle-Adam

Objet : demande d'audience en vue d'un aménagement du protocole sanitaire.

Madame l'Inspectrice-DASEN

Nous souhaitons vous alerter sur la situation particulière de notre établissement en ce qui concerne la mise en œuvre du protocole sanitaire renforcé.

Celui-ci ne peut être respecté, et ce pour plusieurs raisons. Tout d'abord l'effectif du Collège Pierre et Marie Curie est particulièrement important, le nombre d'élèves total étant de 780 et celui du nombre de demi-pensionnaires de 600. De surcroît, la configuration particulière des différents espaces, qu'il s'agisse de la cour, de la classe ou du réfectoire, nous place également dans l'impossibilité matérielle de respecter ce nouveau protocole. L'effectif de Vie scolaire est en outre nettement insuffisant pour assurer une surveillance et une organisation compatibles avec les nouvelles contraintes qui nous sont posées. Ainsi à ce jour, 2 AED sont absentes parce qu'elles sont « personnels vulnérables », ce qui affecte fortement la capacité du service à accomplir ses multiples missions.

A ce jour, la sécurité des élèves et des personnels n'est pas garantie. Les différents facteurs mentionnés ci-dessus engendrent inévitablement des flux et des rassemblements d'élèves. Vous trouverez dans la première pièce jointe le détail des difficultés pratiques rencontrées par tous les personnels, à savoir

l'équipe de Vie scolaire, les agents et les professeurs, pourtant pleinement investis dans les tâches qui leur sont confiées. Plus que des difficultés, vous pourrez constater qu'il s'agit d'impossibilités pratiques et matérielles de l'application de mesures qui, nous l'entendons bien, sont pertinentes d'un point de vue théorique et sans doute applicables dans certains établissements.

Nous, personnels et parents d'élèves, sommes très inquiets : nous pensons qu'il est urgent que la situation évolue, comme nous l'avons indiqué conjointement lors du C.A. du 12.11.2020. De façon évidente, celle-ci correspond à ce qui est évoqué dans le nouveau protocole (p.6) : elle nécessite par conséquent des aménagements.

« Si la situation sanitaire locale le justifie ou si un établissement au regard de sa taille et de son organisation n'est pas en mesure de respecter les règles posées par le présent protocole, un enseignement à distance pourra être partiellement mis en œuvre, avec l'accord et l'appui du rectorat. »

Nous portons à votre connaissance dans la seconde pièce jointe les propositions élaborées collégalement. La seule organisation qui nous permettrait de fonctionner en garantissant la sécurité sanitaire de tous, mais aussi la possibilité pour chaque adulte de l'établissement de faire convenablement et efficacement son travail, serait que vous nous autorisiez à adopter un fonctionnement en demi-groupes similaire à celui adopté dans les lycées.

Les personnels, après seulement 2 semaines de reprise, sont épuisés moralement et physiquement : nous craignons qu'en raison de la pandémie (des cas positifs, des cas contacts) mais aussi de ces conditions de travail exécrables, la situation ne devienne encore plus problématique qu'elle ne l'est déjà.

Nous vous serions donc reconnaissants de bien vouloir prendre connaissance des éléments ci-joints et de nous accorder une audience très rapidement.

Nous vous prions de croire, Madame l'Inspectrice-DASEN, en notre fervent attachement au bon fonctionnement du Service Public d'Éducation.

Veuillez agréer nos salutations respectueuses

Les représentants des enseignants et des parents élus au Conseil d'administration du Collège Pierre et Marie Curie de l'Isle-Adam.

Pièces jointes :

PJ. 1/2 impossibilités de mise en œuvre du nouveau protocole

PJ. 2/2 propositions portant sur une nouvelle organisation fondée sur des demi-groupes d'élèves.

Les points du protocole sanitaire renforcés qui ne peuvent être mis en œuvre au collège Pierre et Marie Curie :

-**Distanciation physique** : Elle est impossible en raison de la configuration des locaux (salles de classes parfois très petites, restaurant scolaire, tables fixes dans certaines salles...).

-les effectifs ne sont pas allégés : une trentaine de personnes sont systématiquement présentes dans une même salle (élèves, professeur, AESH.)

-**Le décalage des horaires** : A 780 élèves, il est impossible d'étaler les arrivées des élèves ; cette impossibilité étant renforcée par l'effectif insuffisant de l'équipe de Vie scolaire.

- **La ventilation des classes** : Elle n'est pas réalisable : pour des raisons de sécurité, les fenêtres ne peuvent pas être complètement ouvertes (mais d'une dizaine de cm seulement) ; de surcroît, les portes ne pourront rester ouvertes durant les récréations dans la mesure où, les affaires des élèves y restant toute la journée, elles devront être fermées. Certains locaux ne disposent d'aucune aération (bureau de Vie scolaire).

- **En EPS** : Les élèves sont amenés à exercer une pratique sportive sans masque dans des lieux clos non aérés et dans lesquels la distanciation sociale est difficilement réalisable au vu de l'effectif.

- **Le brassage** : Dans certains espaces, il est inévitable : au moment de la demi-pension (file d'attente,...), dans petits espaces tels l'accueil de la Vie scolaire, les salles de permanence, les escaliers... A nouveau, le nombre d'AED ne permet pas de séparer les élèves par classes ni même par niveaux.

A la demi-pension, au vu de l'effectif très important concerné (600 élèves), en moyenne 3 niveaux de classes se trouvent simultanément dans le réfectoire, sans quoi le passage en 2 services est temporellement impossible. Même si le réfectoire des personnels est désormais voué à la restauration des élèves, ceux-ci mangent à 4 par table, sans possibilité de déjeuner en quinconce.

-l'attribution d'une salle par classe : elle engendre des problèmes en raison de l'absence de surveillance d'adultes entre 2 cours (dégradation, agitation, mouvements d'élèves, non-respect des gestes barrières...). Les AED circulent dans les couloirs mais ne peuvent pas physiquement être présents dans toutes les salles de classes, partagées entre 3 bâtiments, sur plusieurs étages et accomplir leurs autres missions. En outre, cette organisation entrave le bon déroulement des cours et donc la qualité des apprentissages : les séances sont significativement raccourcies puisque les professeurs doivent récupérer tous leurs supports de cours, désinfecter les claviers et souris, parfois traverser de part en part tout l'établissement, puis ouvrir leur session ent, ouvrir sur le tni les supports de cours...).

- **Nettoyage et désinfection des locaux** : La désinfection entre 2 services de demi-pension engendre une surcharge de travail qui devient insurmontable pour tous les personnels : ATOS, AED...

La désinfection du matériel est préconisée, mais certains supports de travail ne s'y prêtent pas et ne peuvent pas non plus toujours être isolés 24h avant réutilisation (livres).

- **Prise en charge des difficultés scolaires** : Le ministre a insisté sur la nécessité absolue de tenir compte des difficultés et lacunes accrues liées au premier confinement, or dans le cadre de ce nouveau protocole, les permanences pédagogiques et le dispositif « Devoirs faits » sont suspendus.

Le cas des élèves en situation de handicap de l'ULIS est particulièrement problématique puisque, pour éviter le brassage entre les différents niveaux, ceux-ci ne pourront plus être pris en charge ensemble par leurs enseignants spécialisés : ils se verront donc réintégrés à leur classe de rattachement, et, pour certains, ne seront pas en mesure de tirer profit de leur intégration.

PJ 1/2

Proposition protocole sanitaire

Du 10 novembre 2020

Demi-groupes

EDT :

(pas de changements)

Semaines	Lundis	Mardis	Mercredis	Jeudis	Vendredis
A	G1	G2	G1	G2	G1
A	G2	G1	G2	G1	G2
B	G1	G2	G1	G2	G1
B	G2	G1	G2	G1	G2

Au lieu de faire ABAB, on ferait AABB.

Sur un mois, chaque groupe aura eu une semaine A de cours complète avant de faire une semaine B de cours complète.

Les élèves alternent ainsi 3 jours en présentiel et 2 jours en présentiel la semaine suivante, cela permet d'éviter le décrochage et de créer un décalage trop important dans les cours pour les classes qui ont des semaines A et des semaines B très différentes.

Effectifs :

Passage en demi-groupe : ≈ 800 élèves $\rightarrow \approx 400$ élèves

Demis-groupes alphabétiques pour toutes les classes, SAUF pour les classes à options :

- LCE (4E + 3E + 3F)
- Latinistes (5E + 4E + 3D + 3E)
- Espagnol divisé (4E/4F + 3D/3F)

Continuité pédagogique :

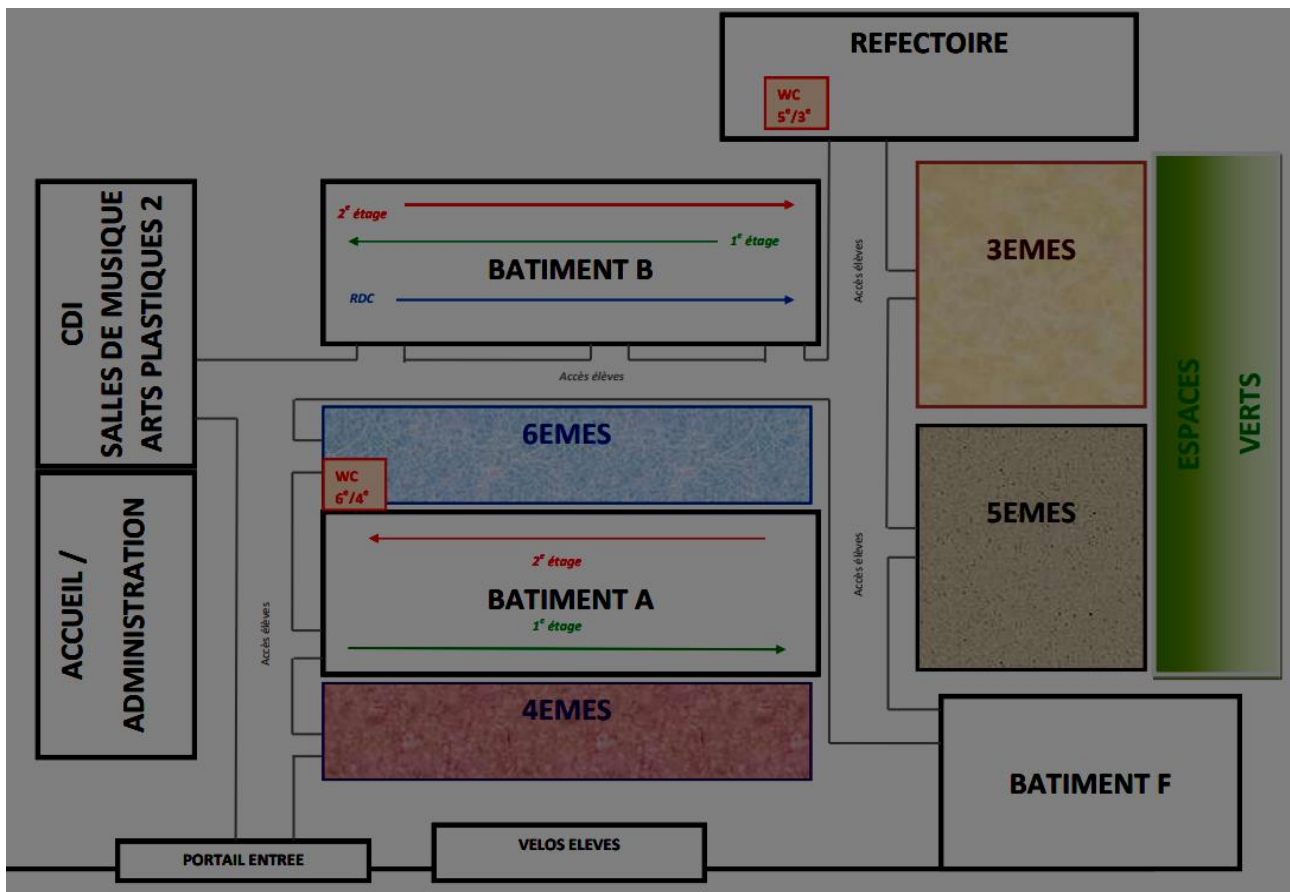
Pas de distanciel à proprement parlé, on donne des devoirs pendant le temps en présentiel à faire pour le surlendemain. (beaucoup de choses n'ont pas besoin d'être faites en classe, elles peuvent être faites à la maison et corrigées en classe)

Lors des temps à la maison, les élèves pourront travailler sur leurs devoirs et sur ce que les personnels vulnérables leur ont donné.

Entrée du collège :

Ouverture des grilles du collège à 8h05 \rightarrow orientation vers les cours de récréations par niveaux

Cours de récréations :



4 espaces distincts séparés par des barrières
création d'un passage qui relie le portail avec la vie scolaire et la cantine

Salle de classe :

~~une salle par classe~~ → perte de temps de cours + INUTILE car les élèves ont plus de matières spécifiques et donc il y a quand même beaucoup de brassage.

Exemple : en sixième | 4 matières dans la même salle
| 6 matières en déplacement

Donc plus de changement de salle pour les professeurs, mais ENGAGEMENT des professeurs à désinfecter chaque table entre chaque heure (cf besoins en matériels).

Vie scolaire :

changement de local → salle des médiateurs (+ grand et + aéré)
marquage au sol pour que les élèves attendant leur tour sans être tassés

Cantine :

Chaque niveau dans sa cour et les surveillants envoient les niveaux au fur et à mesure après appel au talkie walkie.

300 élèves sur 2 services au lieux de 600.

On a pu tester le 10/11/2020 avec un demi-effectif pour la cantine, la distanciation a pu être respectée.

Toilettes :

Avec les barrières, chaque niveau a son WC « attitré »

Permanence :

dehors si possible (problème en cas de mauvais temps)

effectif complet : impossible de ne pas brasser

demi-groupe : possibilité de ne brasser les élèves que par niveaux (comme pendant les récréations)

Couloirs :

sens unique de circulation (style IKEA : une seule boucle)

développer la signalisation avec des sens interdits

+ facile de cibler les contre-venants

Coin détente et travail de la passerelle :

Difficulté de désinfecter entre chaque groupe d'élève et de surveiller (les surveillants sont déjà beaucoup sollicités ailleurs avec les conditions sanitaires actuelles), donc à voir si on le ferme ou si on le restreint à un niveau par jour pour éviter le brassage entre les niveaux.

Besoins en matériel :

- spray désinfectant + sopalin (les lingettes sont très chères et il en faut beaucoup à chaque heure de cours)
- barrière/grillage pour délimiter les espaces (appel des parents pour inciter la mairie à nous prêter des barrières ? / grillage de chantier 1m x 50m à 34€44)

Élèves à BEP :

- Décrocheurs : l'alternance 1 jour sur 2 évite le décrochage scolaire puisque le retour au collège est régulier et le travail à la maison est vérifié puis corrigé en classe.
- Problèmes de matériels informatiques à la maison : tous les photocopiés sont donnés en classe ; les élèves doivent pouvoir travailler en autonomie chez eux.
- ULIS : pas de solution optimale car l'on ne peut pas brasser plusieurs niveaux dans la salle ULIS.
- SEGPA : Pas de demi-groupe (trop petits effectifs)